



GROUPE DE TRAVAIL GOUVERNANCE FORESTIÈRE DE LA COMIFAC

Comité d'Experts sur les Politiques et Législations Forestières

*Réunion Préparatoire des Pays Membres de la COMIFAC à la 11^{ème} Session
du Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF)*

Douala, 21-22 avril 2015

RAPPORT DES TRAVAUX



Sommaire

Liste des sigles et des abréviations.....	ii
Liste des annexes.....	iii
Introduction.....	1
1- Contexte et justification	2
2- Objectifs et résultats attendus de la réunion préparatoire	4
2.1- Objectifs	4
2.2- Résultats attendus.....	4
3- Modalités d'organisation de la réunion et la méthodologie de travail.....	5
3.1- Organisation générale	5
3.2- Planification des travaux	5
3.3- Méthodologie de travail	5
4- Déroulement de la réunion	5
4.1- Cérémonie d'ouverture.....	5
4.2- Session introductive.....	6
4.3- Examen des thématiques clés du FNUF-11	6
4.3.1- Exposés	7
4.3.2- Discussions	8
4.4- Les travaux en commissions	9
4.5- Revue du plan d'actions du Comités d'Experts Politiques et Législations forestières du GTGF.....	10
4.6- Session Finale.....	10
5- Bilan de la réunion	10
5.1- Participation.....	10
5.2- Principaux résultats des travaux.....	10
5.2.1- Définition de la position commune sous régionale sur les thématiques à débattre au FNUF-11.....	10
5.2.2- Définition de la stratégie de négociation des pays de la COMIFAC à la prochaine session du FNUF	12
5.2.3- Revue du plan d'actions du Comité d'Experts Politiques et Législations Forestières du GTGF	12
Conclusion	13
Annexes	14

Liste des sigles et des abréviations

AIF :	Arrangement International sur les Forêts
CARPE:	Central Africa Regional Program for the Environment
CEEAC :	Communauté Economique des Etats de l’Afrique Centrale
COMIFAC :	Commission des Forêts d’Afrique Centrale
DG :	Directeur Général
ECOSOC :	Conseil économique et social des Nations unies
FEM :	Fonds pour l’Environnement Mondial
FIF :	Forum intergouvernemental sur les forêts
FNUF :	Forum des Nations Unies sur les Forêts
GEF :	Global Environment Facility
GIF :	Groupe intergouvernemental sur les forêts
GIZ :	Coopération Allemande au Développement
GTGF :	Groupe de Travail Gouvernance Forestière d’Afrique Centrale
IJNC :	Instrument juridiquement non contraignant pour tous les types de forêts
JICA :	Coopération Internationale Japonaise
MAE :	Ministère de l’Agriculture et de l’Environnement-Tchad
MINFOF :	Ministère des Forêts et de la Faune de la République du Cameroun
ODD :	Objectifs de Développement Durable
OEF :	Objectifs d’ensemble sur les forêts
OMD :	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONU :	Organisation des Nations Unies
PACO :	Programme Afrique Centrale et de l’Ouest
PCF :	Partenariat de Collaboration sur les Forêts
PFBC :	Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo
PFFNUF :	Point Focal-FNUF
RCA :	République Centre Africaine
RAFM :	Réseau Africain des Forêts Modèles
UICN :	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
USAID :	United States Agency for International Development
WRI:	World Resources Institut

Liste des annexes

N°	Désignation
01	Allocution du Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC
02	Discours du Secrétaire Général du Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun
03	Liste des participants

Introduction

A l'initiative du Secrétariat Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), une réunion préparatoire des pays d'Afrique Centrale à la 11^{ème} session du Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF) prévue à New York du 04 au 15 Mai 2015, a eu lieu à l'hôtel Résidence la Falaise à Douala, en République du Cameroun, du 21 au 22 avril 2015.

Cet atelier a été organisé dans le cadre du Groupe de Travail Gouvernance Forestière d'Afrique Centrale (GTGF), notamment de son Comité d'Experts sur les Politiques et Législations Forestières, élargi aux Points Focaux nationaux FNUF des pays d'Afrique Centrale. Il a bénéficié des soutiens financiers de la Coopération technique Allemande au Développement (GIZ), de l'Agence Japonaise de la Coopération Internationale (JICA) et de World Resources Institute (WRI/USAID-CARPE).

Il apparaît important de rappeler que depuis la dixième session du FNUF organisée en Avril 2013 à Istanbul en TURQUIE, les réflexions sont en cours pour évaluer des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'instrument juridiquement non contraignant sur tous les types de forêts et visant l'accomplissement des quatre Objectifs d'ensemble sur les forêts (OEF). Au moment où la onzième session est annoncée à New York en mai 2015, des interrogations persistent toujours notamment au sujet des articulations du futur Arrangement International sur les Forêts (AIF), des mécanismes de financement dédiés spécifiquement aux forêts et d'une meilleure prise en compte des forêts dans la définition des objectifs mondiaux de développement. Il s'agit des interrogations qui interpellent au plus haut point les pays membres de la COMIFAC, étant donné qu'ils hébergent les forêts du bassin du Congo, deuxième massif forestier le plus important après l'Amazonie.

La tenue de cette réunion préparatoire répond au double souci de garantir une participation honorable des pays d'Afrique Centrale et une prise en compte convenable de leurs intérêts lors de cette 11^{ème} session du FNUF (FNUF-11). Elle contribue aussi à la matérialisation de l'engagement des pays d'Afrique Centrale à collaborer pour la gestion durable de leurs écosystèmes forestiers tropicaux qui constituent le massif forestier du Bassin du Congo, reconnu pour sa biodiversité exceptionnelle, l'importance de ses potentialités économiques, ses valeurs sociales et culturelles primordiales pour les communautés locales et autochtones, ainsi que sa contribution essentielle à l'équilibre de la planète.

Le présent document qui constitue le rapport de ladite rencontre préparatoire, comprend cinq (05) principales parties :

- le contexte et justification ;
- les objectifs et résultats attendus ;
- les modalités d'organisation de la réunion et la méthodologie de travail ;
- le déroulement des travaux ;
- le bilan de la réunion.

1- Contexte et justification

1.1- Rôle fédérateur de la COMIFAC

En mars 1999, les Chefs d'Etats et de Gouvernement d'Afrique Centrale ont, à travers la « Déclaration de Yaoundé », proclamé solennellement leur attachement aux principes de conservation de la biodiversité et de gestion durable des écosystèmes forestiers tropicaux de la sous-région, ainsi qu'au droit des peuples à compter sur les ressources forestières pour soutenir leurs efforts de développement économique et social. Cette volonté politique traduit la reconnaissance du rôle essentiel que jouent les forêts d'Afrique Centrale pour le développement durable, en particulier la stabilisation du climat global, la génération des ressources budgétaires significatives pour les pays concernés et la fourniture des moyens de subsistance irremplaçables pour les générations présentes et futures.

Par la suite, cette déclaration a été entérinée par la résolution n°54/214 du 1^{er} février 2000 de l'Assemblée Générale des Nations Unies. A travers cette résolution, l'Assemblée Générale des Nations Unies reconnaît l'importance des forêts d'Afrique Centrale, et leur rôle essentiel dans l'équilibre de la biosphère et de la planète toute entière et invite par conséquent, la communauté internationale à soutenir les pays d'Afrique Centrale dans leurs efforts, notamment en leur fournissant une assistance financière et technique sur une base régionale. Pour matérialiser cette résolution, le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) a vu le jour lors du Sommet Mondial sur le Développement Durable tenu à Johannesburg (Afrique du Sud) en septembre 2002.

Pour rendre opérationnels les engagements énoncés dans la Déclaration de Yaoundé, les Chefs d'Etat de la sous-région réunis au cours de leur deuxième Sommet tenu à Brazzaville (Congo) le 5 février 2005, ont signé le Traité relatif à la conservation et à la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale et instituant la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC). Ensuite, par décision n° 31/CEEAC/CCEG/XIII/07 du 30 octobre 2007, la Conférence des Chefs d'Etat d'Afrique a accordé à la COMIFAC le statut d'Organisme spécialisé de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC).

La COMIFAC est à ce titre, l'institution sous-régionale de référence en matière d'harmonisation des politiques forestières et environnementales en Afrique Centrale. Elle oriente, coordonne et prend des décisions sur les actions et initiatives sous-régionales dans le domaine de la conservation et de la gestion durable des écosystèmes forestiers.

Pour faciliter la réalisation de ses missions statutaires, la COMIFAC a institué des groupes de travail spécialisés, parmi lesquels le Groupe de Travail Gouvernance Forestière (GTGF) qui fonctionne comme un collectif modulable de réseaux d'experts sur les thématiques prioritaires. Les cinq thématiques prioritaires suivantes ont été retenues pour la phase pilote 2014-2016 : (i) les politiques et législations forestières (plus les instruments connexes); (ii) la légalité et la certification Forestières ; (iii) la transparence et la lutte contre la corruption dans le secteur forestier ; (iv) le sous-secteur exploitation artisanale et informelle des ressources forestières ; (v) la foresterie décentralisée.

Au regard de la nature des problématiques débattues au cours des sessions du FNUF liées aux enjeux de politiques de gestion durable des forêts, il s'est avéré utile d'inscrire l'organisation de cette réunion préparatoire du FNUF-11 dans le cadre du Groupe de Travail Gouvernance Forestière (GTGF) et plus spécifiquement, de son Comité d'Experts sur les Politiques et Législations Forestières. En effet, le GTGF est une plate-forme multi-acteurs mise en place par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, pour animer des réflexions et formuler des propositions communes pour les pays d'Afrique Centrale, sur les thématiques pertinentes liées

à la gouvernance forestière, notamment aux questions relatives aux politiques et législations forestières.

1.2- Enjeux de la 11^{ème} session du FNUF

Le FNUF est un organe subsidiaire des Nations Unies créé en octobre 2000 par le Conseil Economique et Social des Nations unies (ECOSOC). Son rôle est de promouvoir la gestion, la conservation et le développement durable de tous les types de forêts, en limitant la déforestation, en harmonisant les politiques de gestion forestière et de certification et éco-certification, pour les rendre plus compatible avec la protection de la biodiversité forestière. Le FNUF a déjà tenu dix (10) sessions et la 11^{ème} qui est imminente revêt un caractère important car elle sera consacrée à des réflexions stratégiques pour l'avenir de l'arrangement international sur les forêts.

En effet, la 7^{ème} session du FNUF a adopté en avril 2007 l'Instrument juridiquement non contraignant (IJNC) pour tous les types de forêts. Cet instrument est considéré à juste titre comme une avancée majeure dans le dialogue international sur les forêts, car pour la première fois dans l'histoire, les Etats membres de l'ONU conviennent d'un instrument international pour la gestion durable des forêts. De même, un programme multi-annuel de travail pour la période 2007-2015 est adopté au cours de cette session. Ce programme définit les grandes orientations pour l'élaboration des plans d'action biennaux et énonce les principales tâches et thèmes importants à débattre lors des sessions du forum et planifie les sessions du FNUF tous les deux ans. A cet effet, la 8^{ème} session s'est tenue en 2009, la 9^{ème} session en 2011 et la 10^{ème} session en 2013. C'est donc dans la suite logique des rencontres du FNUF que sa 11^{ème} session se tiendra cette année.

Après la 10^{ème} session tenue en 2013 en Turquie, la 11^{ème} session du FNUF qui se tiendra du 4 au 15 mai 2015 à New York (Etats-Unis) aura pour thème principal *«Forêts : progrès accomplis, difficultés rencontrées et perspectives pour un arrangement international sur les forêts»*. Il sera donc question pour le forum d'examiner l'efficacité de l'arrangement international sur les forêts et de décider de l'avenir de cet arrangement. Ainsi, conformément à son agenda provisoire, la session devrait examiner un certain nombre de sujets parmi lesquels : (i) la revue des progrès, des défis et des perspectives dans la mise en œuvre de l'instrument juridique non contraignant pour tous les types de forêts ; (ii) les moyens de mise en œuvre de la gestion durable des forêts et de l'application des lois forestières et la gouvernance à tous les niveaux ; (iii) le renforcement de la coopération et de la politique et de la coordination du programme, y compris la fourniture de nouvelles orientations au partenariat de collaboration sur les forêts ; (iv) les contributions régionales et sous régionales ; (v) le dialogue multi acteurs.

1.3- Intérêt de l'organisation de la réunion préparatoire des pays d'Afrique Centrale

Le bien-fondé de l'organisation d'une réunion préparatoire à la FNUF-11 pour les pays d'Afrique Centrale qui se partagent le massif forestier du Bassin du Congo, apparaît évident. Avec ses 220 millions d'hectares de forêt tropicale, le Bassin du Congo est le deuxième massif forestier tropical du monde et le plus grand réservoir de biodiversité en Afrique. Ces forêts présentent des enjeux environnementaux et socioéconomiques considérables. Le défi consiste donc, dans un contexte de réveil économique de cette région où la quasi-totalité de pays aspire à « l'émergence », à concilier développement économique et préservation des biens et des services fournis par ses écosystèmes forestiers, en assurant leur gestion durable.

Dans ces conditions, toutes les initiatives à l'instar de celles du FNUF qui participent à la réalisation de cet idéal sont d'un intérêt stratégique pour les pays d'Afrique Centrale et méritent une attention particulière.

Ainsi, préalablement à la tenue de la 11^{ème} session du FNUF, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a entrepris d'organiser comme à l'accoutumé une réunion préparatoire des pays d'Afrique Centrale à ces travaux. En effet, dans son rôle d'institution de référence et d'instrument d'intégration sous-régionale en matière de forêt et d'environnement, la COMIFAC a établi la tradition d'organiser une réunion préparatoire, en prélude à chaque événement majeur lié au dialogue international sur les forêts ou sur l'environnement. Ce qui participe à lui assurer une visibilité accrue sur le plan international grâce notamment à une participation active dans le dialogue international sur les forêts et l'environnement, et à contribuer au renforcement des capacités des pays de l'espace COMIFAC à travers entre autres, les concertations entre les experts nationaux pour des positions communes et concertées.

2- Objectifs et résultats attendus de la réunion préparatoire

2.1- Objectifs

L'objectif principal de la rencontre est de définir une position commune consensuelle sous régionale sur les thématiques inscrites à l'ordre du jour de la 11^{ème} session du. Il s'agit plus spécifiquement :

- d'identifier les enjeux de la 11^{ème} session du FNUF et les thématiques en lien avec les préoccupations sous-régionales;
- d'examiner les propositions sur l'efficacité de l'arrangement international sur les forêts et les options futures ;
- d'examiner les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs mondiaux sur les forêts et la mise en œuvre de l'instrument juridiquement non contraignant sur tous les types de forêts;
- d'élaborer la contribution sous-régionale sur les thématiques ciblées en tenant compte des réalités de chaque pays de l'espace COMIFAC;
- de définir la stratégie de négociation des pays de la COMIFAC au cours du forum.

2.2- Résultats attendus

Comme principaux résultats attendus :

- une compréhension accrue des différentes thématiques et des enjeux du FNUF-11 par les participants ;
- une définition de la position commune sous régionale sur les thématiques à débattre au FNUF-11 ;
- une définition de la stratégie de négociation des pays de la COMIFAC à la prochaine session du FNUF.

3- Modalités d'organisation de la réunion et la méthodologie de travail

3.1- Organisation générale

Monsieur Martin Tadoum, Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC a assuré la supervision générale de la préparation technique, administrative et logistique desdits travaux qui était placé sous le patronage du Ministère des Forêts et de la Faune de la République du Cameroun.

Monsieur Jean Claude Ndo Nkoumou, facilitateur Principal du GTGF a assuré la modération des travaux.

Par ailleurs, un bureau a été mis en place pour la conduite des travaux. La composition de ce bureau se présente ainsi qu'il suit :

- Monsieur Jean Avit KONGAPE de la République du Cameroun, Président ;
- Monsieur David OUANGANDO de la République Centrafricaine, Rapporteur.

3.2- Planification des travaux

Dans la perspective de garantir l'atteinte des objectifs préalablement fixés, les travaux ont été structurés en six séquences :

- La cérémonie protocolaire d'ouverture ;
- La séance introductive;
- La phase d'examen des thématiques clés du FNUF-11 pour la mise à niveau des participants ;
- Les travaux en commissions pour la formulation des positions communes et la définition de la stratégie de négociation ;
- La revue du plan d'actions du Comité d'Experts Politiques et Législations Forestières ;
- La cérémonie de clôture.

3.3- Méthodologie de travail

La démarche et la progression pédagogique utilisées ont été inspirées des techniques d'animation participative éprouvées, avec l'usage des outils de visualisation.

Ainsi, afin d'optimiser la participation, les travaux ont été marqués par une alternance des séances plénière et des travaux en commissions.

Les séances plénières étaient destinées au partage des informations soit pour la mise à niveau des participants par rapport aux thématiques de la FNUF-11 ou pour la validation des résultats des réflexions en groupes restreints.

Les travaux en commissions étaient consacrés à l'examen approfondi des thématiques du FNUF-11, couplé de la formulation des positions communes correspondantes.

4- Déroulement de la réunion

La conduite des travaux a été menée en suivant les six (06) séquences planifiées et selon le cheminement ci-après : cérémonie d'ouverture, session introductive, Examen des thématiques clés du FNUF-11, travaux en commissions, revue du plan d'actions du Comité d'Experts Politiques et Législations du GTGF, et cérémonie de clôture.

4.1- Cérémonie d'ouverture

La cérémonie officielle d'ouverture a eu lieu le 21 avril 2015 et a été ponctuée de deux (02) interventions : une allocution de bienvenue de Monsieur Martin Tadoum, Secrétaire Exécutif

Adjoint de la COMIFAC (annexe 1) et le discours d'ouverture de Monsieur Denis Koulagna Koutou, Secrétaire Général du Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) de la République du Cameroun (annexe 2).

Dans son intervention Monsieur Martin Tadoum a d'abord manifesté la gratitude de la COMIFAC à l'endroit du Gouvernement de la République du Cameroun pour avoir bien voulu accepter de patronner ces travaux, avant de souhaiter une chaleureuse bienvenue et un agréable séjour à Douala à tous les participants. Il a également tenu à exprimer la reconnaissance de la COMIFAC à tous les partenaires qui ont octroyés des appuis financiers pour l'organisation de la réunion. Monsieur Martin Tadoum a aussi saisi cette occasion pour situer l'importance de ces assises qui se tiennent en prélude à la 11^{ème} session du FNUF, à l'effet de se préparer et s'organiser pour porter et faire entendre la voix de l'Afrique centrale à ce forum où des options de réforme significatives seront discutées. Il a clos son propos en souhaitant plein succès aux travaux.

Après les civilités d'usage, Monsieur Denis Koulagna Koutou a axé son intervention sur la genèse et le fondement juridique du mandat de la COMIFAC qui a été créée pour concrétiser l'engagement des pays d'Afrique Centrale à travailler en collaboration pour promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo. Il a ensuite rappelé le fondement et le rôle du FNUF en tant qu'organe subsidiaire de l'ONU ayant pour principal objectif la promotion de la gestion, de la conservation et du développement durable de tous les types de forêts. Monsieur Denis Koulagna Koutou a pris soin de souligner les défis particuliers de la 11^{ème} session du forum qui sont liés à l'aboutissement des réflexions en cours pour évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'instrument juridiquement non contraignant sur tous les types de forêts adopté lors de la 7^{ème} session du FNUF. Il a précisé à ce sujet que les premières conclusions de ces réflexions font état d'une reconnaissance grandissante des avantages socio-économiques des forêts, et d'une contribution plus affirmée de la gestion durable des forêts à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Il a enfin tenu à saluer cette initiative du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et remercier les partenaires techniques et financiers qui ont facilité la tenue de cette rencontre préparatoire.

4.2- Session introductive

La session introductive de la réunion a suivi immédiatement la cérémonie protocolaire d'ouverture. Elle a été consacrée à la présentation des participants, à la présentation des objectifs et résultats attendus de la réunion, à l'adoption de l'agenda et à la mise en place du bureau.

Cette séance a été animée par Monsieur Jean Claude Ndo Nkoumou, Facilitateur Principal du GTGF.

Ainsi, les participants ont été invités à se présenter individuellement et à tour-de-rôle, en indiquant chacun : le nom, le statut (membre du GTGF, Point Focal National FNUF ou représentant d'une organisation partenaire), ainsi que les attentes spécifiques.

Ensuite les objectifs et résultats attendus de la réunion ont été rappelés ; de même l'agenda provisoire a été présenté et adopté avec quelques amendements. En ce qui concerne le bureau pour la conduite des travaux, la présidence a été confiée au Cameroun, pays hôte et le rapportage assuré par la République Centrafricaine.

4.3- Examen des thématiques clés du FNUF-11

A partir de cette phase, les travaux ont été conduits par le bureau mis en place, avec l'appui du Facilitateur Principal du GTGF.

Cette étape s'est déroulée en plénière dans la matinée du 21 avril 2015, juste après la séance introductive et a été marquée par des exposés et des discussions.

4.3.1- Exposés

La série des présentations a démarré par un exposé liminaire délivré par Monsieur Jean Claude Ndo Nkoumou, Facilitateur Principal du GTGF, sur l'agenda provisoire du FNUF-11, pour une imprégnation des participants.

Par la suite, la revue des thématiques prioritaires inscrites dans l'agenda provisoire du FNUF-11 a été effectuée, afin d'imprégner les participants sur les enjeux et les permettre de mieux formuler les positions communes pertinentes, ainsi que des suggestions adéquates sur la stratégie de négociation. Il s'agit notamment des trois (03) thèmes suivants :

- Forêts : progrès accomplis, difficultés rencontrées et perspectives pour l'arrangement international sur les forêts;
- Moyens de mise en œuvre d'une gestion durable des forêts et application de la législation forestière et gouvernance à tous les niveaux;
- Renforcement de la coopération et coordination des politiques et des programmes, y compris la formulation de nouvelles orientations pour le Partenariat de collaboration sur les forêts.

Le premier thème intitulé « Forêts : progrès accomplis, difficultés rencontrées et perspectives pour l'arrangement international sur les forêts comportait les trois (3) sous-thèmes suivants :

- Examen de l'efficacité de l'arrangement international sur les forêts (AIF) et de toutes les options futures ;
- Examen des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs d'ensemble relatifs aux forêts et dans la mise en œuvre de l'instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts ;
- Examen de la contribution des forêts et de l'arrangement international sur les forêts, y compris l'instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts, aux objectifs de développement convenus à l'échelle internationale.

Le sous-thème 1 « Examen de l'efficacité de l'arrangement international sur les forêts et des options futures » a été présenté par Monsieur Martin TADOUM. Cet exposé a été axé sur les principales réalisations, les forces et faiblesses et les options futures pour les différentes composantes de l'arrangement international sur les forêts (AIF), ainsi que des propositions d'éléments de positions.

Le sous-thème 2 « Progrès accomplis dans la réalisation des objectifs mondiaux sur les forêts et mise en œuvre de l'instrument juridique non contraignant », présenté par un duo constitué de Messieurs Peguy Tonga KETCHATANG et Martin Tadoum, a permis de faire un état des progrès accomplis dans la mise en œuvre des objectifs mondiaux sur les forêts et de l'instrument juridique non contraignant à la fois à l'échelon global et au niveau de l'Afrique Centrale. Des propositions correspondantes d'éléments de position ont également été balisées. Monsieur Junichiro Matsumoto, Assistant Technique de la JICA a apporté un complément d'information pour étayer davantage ce sous-thème en partageant les résultats d'un projet pilote de reboisement avec deux espèces de Mangroves au Sénégal, réalisé avec l'appui technique et financier de la JICA en 2001.

Le sous-thème 3 « contribution des forêts et de l'arrangement international sur les forêts, y compris l'instrument juridiquement non contraignant sur tous les types de forêts, aux objectifs

de développement convenus au niveau international » a été présenté par Monsieur Elie Hakizumwami de l'UICN. L'intéressé s'est appesanti sur le rôle vital des forêts et des arbres, l'importance du secteur forestier dans les économies d'Afrique Centrale, ainsi que les défis majeur et les perspectives.

Le thème 2 « Moyens de mise en œuvre de la gestion durable des forêts et application de la législation forestière et gouvernance à tous les niveaux » a été présenté par Monsieur Samuel Makon de la GIZ et s'articule sur un aperçu des différents types de sources de financement, les actions entreprises pour faciliter la mobilisation des fonds en faveur des forêts et les faits marquants intervenus depuis la 10^{ème} session (2013) en ce qui concerne les moyens de mise en œuvre.

Le thème 3 « Renforcement de la coopération et de la coordination des politiques et des programmes et contributions régionales et sous-régionales » a été présenté par Monsieur Kenneth Angu Angu de l'UICN-PACO. Cet exposé relatif aux initiatives visant à renforcer les synergies et la cohérence des politiques et des programmes a porté sur : les enjeux du FNUF-11 par rapport au sujet de la coopération et coordination des politiques et des programmes et quelques réflexions sur le renforcement de la contribution des pays de l'Afrique Centrale au développement de l'Arrangement International sur les forêts.

4.3.2- Discussions

Tous ces exposés ont fait l'objet d'échanges intenses et fructueux, centrés sur les principaux sujets suivants :

- l'intérêt de la maîtrise de l'agenda détaillé des travaux du FNUF-11, afin de garantir une participation pertinente à toutes les séances stratégiques de négociation ;
- la nécessité d'approfondir les analyses pour dégager les avantages et inconvénients des instances préconisées en remplacement du forum;
- l'impératif de l'appropriation par les pays d'Afrique Centrale de la déclaration de Mombassa formulée par le Groupe Afrique et qui sera faite par le Nigéria qui assure la Présidence en exercice de l'Union Africaine, en y suggérant en cas de besoins, quelques ajustements pour une meilleure prise en compte des intérêts spécifiques de la sous-région ;
- la comparaison des avantages et inconvénients d'un instrument juridiquement contraignant ou non contraignant en vue du choix d'un cadre juridique plus approprié ;
- l'opportunité de l'ajout d'un objectif mondial supplémentaire sur tous les types de forêts relatif à la gouvernance ;
- l'utilité de l'adoption d'une véritable stratégie de marketing qui s'appuie sur les enjeux du massif forestier du Bassin du Congo lors des négociations ;
- les enjeux d'un fond dédié aux forêts et le bien-fondé d'une fenêtre pour le financement de la gestion forestière durable dans le GEF/FEM ;
- le besoin de se faire accompagner par des diplomates lors des négociations ;
- la préparation par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC de l'intervention du ministre du Burundi, Président en exercice du Conseil des Ministres de la COMIFAC ;
- la préparation des interventions complémentaires des pays d'Afrique Centrale pour seconder la position commune africaine ; ceci pour les besoins de visibilité.

4.4- Les travaux en commissions

La phase de travaux en commissions a commencé dans l'après-midi du 21 avril 2015 et était consacrée à l'approfondissement des réflexions engagées en plénière pour la définition de positions communes et d'une stratégie de négociation.

Ainsi, les participants ont été répartis en deux groupes de travail. Le mandat donné à ces différents groupes était de formuler des propositions de positions sous régionales sur les thématiques clés du FNUF-11, en s'assurant de la cohérence de ces positions avec le projet de déclaration africaine préparé le 16 avril 2015 à Mombasa lors de la réunion préparatoire des délégués africains au FNUF-11, et en vérifiant la considération desdites positions par le projet de déclaration ministérielle préparé par le Bureau du FNUF, en vue de toutes actions conséquentes.

Le premier groupe qui devait particulièrement se pencher sur la formulation des positions sous régionales relatives à la thématique 1 (sous-thèmes 1, 2 et 3) était composé de :

1. Président : Jean Avit KONGAPE, Inspecteur des Services N°2/ MINFOF, Cameroun ;
2. Rapporteur : Jean Claude STONE NJOMKAP, RAFM.

Membres :

3. HAKIZUMWAMI Elie, UICN ;
4. NZALA Donatien, MDDEFE, république du Congo ;
5. Serge Florent BABE, JICA ;
6. MATSUMOTO Junichiro, JICA ;
7. Peguy TONGA KETCHATANG, Expert Utilisation des terres/COMIFAC ;
8. Martin TADOUM, Secrétaire Exécutif/COMIFAC ;
9. Diosdado OBIANG MBOMIO, Ministère de l'Agriculture et Forêts, Guinée Equatoriale.

Le deuxième groupe qui devait s'appesantir sur la formulation des positions sous régionales liées aux thématiques 2 et 3 était constitué de :

1. Président : André Jules MADINGU, Point Focal FNUF, Conseiller du Ministre des Eaux et Forêts, Gabon ;
2. Rapporteur : Mouga Masdewel, Chef de Division des Forêts- MAE/Tchad.

Membres :

3. MILOL ADONIS, WRI-Afrique Centrale ;
4. Samuel MAKON, GIZ ;
5. OUANGANDO David, RCA ;
6. NKIE MARTIN, Cameroun ;
7. MITUY ABAGA RAMON, DG au Ministère des Forêts Guinée Equatoriale ;
8. Kenneth AnguAngu, Coordonnateur Régional Programme Forêts Afrique Centrale et Occidentale UICN-PACO ;
9. Sébastien MALELE, Directeur, Chef des Services Inventaires et Aménagements Forestiers et Point Focal-FNUF.

Les travaux en groupe se sont poursuivis dans la matinée du 22 avril 2015 et la restitution en plénière de résultats de ces travaux a suivi en fin de matinée.

A la suite de la séance de restitution des travaux de groupes, les participants ont échangé en plénière sur la stratégie de négociation à adopter lors du FNUF-11.

4.5- Revue du plan d’actions du Comité d’Experts Politiques et Législations forestières du GTGF

Avant la clôture des travaux, un espace a été réservé à la revue du plan d’actions du Comité d’Experts Politiques et Législations forestières du GTGF. Cette séquence a été ponctuée par un exposé liminaire présenté par Monsieur Jean Claude Ndo Nkoumou, Facilitateur Principal du GTGF, suivi des échanges pour une meilleure compréhension entre les participants et d’une phase de discussions sur les actions prioritaires 2015 et leur mise en œuvre.

4.6- Session finale

Au cours de cette séance de clôture des travaux les participants ont adopté un communiqué final qui récapitule les points saillants de la rencontre.

La réunion s’est terminée avec un mot de remerciement de Monsieur Martin Tadoum, Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC à l’endroit des participants pour la qualité du travail accompli et une allocution de clôture de Monsieur Jean Avit KONGAPE, Inspecteur des Services N° 2/MINFOF-Cameroun.

5- Bilan de la réunion

Le bilan de la réunion est articulé sur la participation, les principaux résultats obtenus et la revue du plan d’actions du Comité d’Experts Politiques et Législations Forestières du GTGF.

5.1- Participation

La rencontre a réuni un total de vingt-quatre (24) participants constitués des membres du Comité d’Experts sur les Politiques et Législations Forestières du GTGF, des Points Focaux FNUF de sept (07) pays de l’espace COMIFAC (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, RCA, RDC et Tchad), quelques représentants des institutions partenaires (UICN, GIZ, WRI, RAFM et JICA), ainsi que des représentants du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et du Ministère des Forêts et de la Faune de la République du Cameroun. (cf. liste des participants en annexe 3).

5.2- Principaux résultats des travaux

5.2.1- Définition de la position commune sous régionale sur les thématiques à débattre au FNUF-11

Les recommandations sur les positions formulées en ce qui concerne les thématiques clés de la FNUF-11 se résument comme suit :

Point 1 : Sur l’examen de l’efficacité de l’arrangement international sur les forêts et de toutes les options futures,

- entériner la position du groupe Africain qui prévoit la mutation du Forum en Assemblée des Nations Unies sur les Forêts et de renforcer le Secrétariat du Forum en ressources humaines et financières et de prévoir dans le long terme un Programme des Nations Unies sur les Forêts.

- renforcer le partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) pour qu'il joue pleinement son rôle d'appui à la mise en œuvre de l'arrangement international sur les forêts.

Point 2 : Pour ce qui concerne le point sur le progrès accomplis dans la réalisation des objectifs mondiaux sur les forêts et la mise en œuvre de l'Instrument Juridique Non Contraignant (IJNC), il est recommandé dans la lignée du groupe Africain

- de renommer « l'instrument juridique non contraignant (IJNC) » en « Accord des Nations Unies sur les Forêts » soutenu par l'élaboration d'un plan stratégique au-delà de 2015 et la mise en place d'un comité de mise en œuvre.
- d'adapter les objectifs d'ensemble sur les forêts pour tenir compte des enjeux et défis nouveaux du secteur forestier en l'occurrence la gouvernance forestière, etc.

Point 3 : En ce qui concerne la contribution des forêts et de l'arrangement international sur les forêts, y compris l'IJNC sur tous les types de forêts, aux objectifs de développement convenus au niveau international, les participants ont pris note des avancées enregistrées au plan international et ont apprécié la contribution des forêts aux ODD.

Point 4 : Concernant les moyens de mise en œuvre d'une gestion durable des forêts et application de la législation forestière et gouvernance à tous les niveaux, les délégués ont recommandé :

- l'établissement d'un Fonds Forestier Mondial avec des modalités d'accès simples pour les pays africains en général et d'Afrique Centrale en particulier pour soutenir la gestion durable des forêts.
- le renforcement du rôle des partenariats public/privé en matière de gestion durable.
- l'ouverture d'une fenêtre dans le GEF pour soutenir la gestion durable des Forêts dans le cadre du nouvel Arrangement International sur les forêts, ainsi que faciliter l'accès aux mécanismes existants de manière plus efficace.
- l'accroissement des ressources financières suffisantes et prévisibles en faveur du Secrétariat du FNUF pour mener à bien son mandat et renforcer la capacité des Etats membres pour un accès plus efficace à des mécanismes de financement existants de mise en œuvre.

Point 5 : Pour ce qui est du renforcement de la coopération et coordination des politiques et des programmes, y compris la formulation de nouvelles orientations pour le Partenariat de collaboration sur les forêts, les positions retenus portent sur :

- le renforcement du rôle de coordination des membres de Partenariat de Collaboration des Forêts,

- le renforcement de la collaboration avec les organismes et processus sous régionaux et régionaux dans la mise en œuvre de l'instrument sur les forêts et les Objectifs de Développement Durable relatifs aux forêts,
- le renforcement de la collaboration entre le Secrétariat du Forum, les organisations et processus sous régionaux et régionaux en vue d'améliorer et de faciliter le travail du Secrétariat.

Par ailleurs, l'examen du projet de Déclaration Ministérielle a permis de relever certains points de convergence tout en reconnaissant que les négociations permettront de mieux fixer les positions de l'Afrique Centrale. Il en est de même de l'examen du projet de résolution sur le point de la mise en place d'un Fonds Mondial sur les Forêts sans s'attarder sur la notion « volontaire ».

5.2.2- Définition de la stratégie de négociation des pays de la COMIFAC à la prochaine session du FNUF

Par rapport à la stratégie de négociation, il est recommandé une attitude disciplinaire en conformité avec l'approche définie dans le cadre du Groupe Africain, mais tout en cherchant à améliorer la visibilité de la sous-région par des interventions des pays membres de la COMIFAC pour soutenir le porte-parole africain. Dans cette perspective, une déclaration devra être faite par le Ministre en charge des forêts du Burundi, en qualité de Président en exercice, au nom des pays membre de la COMIFAC lors du segment de haut niveau. D'autres Ministres des pays d'Afrique Centrale devraient également intervenir pour appuyer la position de la COMIFAC. Il faudra également régulièrement s'assurer dans la dynamique des négociations que les intérêts de l'Afrique Centrale sont convenablement pris en compte dans les prises de position africaines.

5.2.3- Revue du plan d'actions du Comité d'Experts Politiques et Législations Forestières du GTGF

Relativement au plan d'action du Comité d'Experts Politiques et Législations Forestières, il a été recommandé d'y intégrer des actions liées au FNUF, notamment en ce qui concerne le suivi de la mise en œuvre des résolutions du FNUF-11.

Conclusion

A l'issue de cette rencontre, il apparaît clairement que le niveau d'atteinte des objectifs et des résultats préalablement définis est appréciable, avec notamment : une position commune sous régionale sur les thématiques à débattre au FNUF-11 et une démarche stratégique à suivre en vue de négocier convenablement et d'assurer la considération équitable desdites positions.

Il convient cependant de souligner qu'une capitalisation optimale de ces acquis est tributaire d'une communication régulière et d'une complémentarité soutenue des actions pendant le forum. Des dispositions adéquates devraient donc être prises pour s'organiser de façon appropriée, afin vue de garantir ces conditions cadres de succès.

Annexes



Groupe de Travail Gouvernance Forestière de la COMIFAC

Comité des experts sur les politiques et législations forestières

Réunion préparatoire des pays membres de COMIFAC à la 11^{ème} session du Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF)

Douala, 21-22 avril 2015

ALLOCUTION DE CIRCONSTANCE DE M. Martin TADOUM, SECRETAIRE EXECUTIF ADJOINT

Douala, 21 avril 2015

Monsieur le Secrétaire Général du Ministère des Forêts et de la Faune, Représentant Son Excellence Monsieur le Ministre des Forêts et de la Faune de la République du Cameroun,

Messieurs les Points Focaux FNUF des pays membres de la COMIFAC,

Messieurs les membres du Comité d'Experts Politiques et Législation Forestières du Groupe de Travail Gouvernance Forestière d'Afrique Centrale,

Distingués Participants

Mesdames/Messieurs,

C'est un plaisir tout particulier et un honneur pour moi de prendre la parole, au nom du Secrétaire Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la réunion préparatoire des pays membres de la COMIFAC à la 11^{ème} session du Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF).

Je voudrais tout d'abord manifester la gratitude de la COMIFAC à Son Excellence Monsieur Philip NGOLE NGWESE, Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun pour avoir bien voulu accepter de patronner les présents travaux. Qu'il me soit permis d'exprimer notre reconnaissance toute particulière à Monsieur le Secrétaire Général qui a, malgré son calendrier très chargé, tenu à rehausser l'éclat de cette rencontre par sa présence personnelle.

Aussi, voudrais-je remercier tous les participants ici présents pour avoir répondu à l'invitation de la COMIFAC, en acceptant de prendre part à cette assise. Je vous souhaite une chaleureuse bienvenue et un agréable séjour à Douala, que vous connaissez si bien et que vous aimez tant.

Je teins enfin à remercier tous les partenaires à savoir l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), la Coopération technique allemande (GIZ) et World Resources Institute (WRI)/CARPE/USAID pour les appuis financiers apportés pour l'organisation de cette réunion.

Distingués Participants

Mesdames/Messieurs,

Comme vous le savez, la 11^{ème} session du Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF) se tiendra du 04 au 15 mai prochain à New-York aux Etats-Unis d'Amérique. Cette session revêt un caractère important car elle sera consacrée à l'examen progrès accomplis, difficultés rencontrées et perspectives pour l'arrangement international sur les forêts.

Pour mieux situer l'importance particulière de cette session, il est utile de rappeler que le FNUF est un organe subsidiaire des Nations Unies créé en 2000 pour promouvoir la gestion, la conservation et le développement durable de tous les types de forêts. Lors de sa 7^{ème} session en avril 2007, le FNUF a adopté un Instrument juridiquement non contraignant (IJNC) pour

tous les types de forêts qui a ensuite été entériné par l'Assemblée Générale des Nations Unies en décembre de la même année par sa résolution 62/98. Cet instrument constitue le premier et le seul cadre de coopération international global sur les forêts. A la suite de l'adoption de cet instrument, le FNUF a convenu d'un programme de travail pluriannuel 2007-2015 qui prévoit la tenue des sessions du Forum suivant une périodicité biennale. A cet effet, la 8^{ème} session s'est tenue en 2009, la 9^{ème} session en 2011 et la 10^{ème} session en 2013. C'est donc dans la suite logique des rencontres du FNUF que sa 11^{ème} session se tiendra cette année.

Conformément aux résolutions des Etats membres aux 6^{ème} et 7^{ème} sessions du FNUF, la session de 2015 devrait être focalisée sur la revue de l'efficacité de l'arrangement international sur les forêts et l'examen des options futures pour consolider cet arrangement. Il sera question entre autres : i) d'examiner les progrès accomplis dans la réalisation des quatre objectifs d'ensemble relatifs aux forêts et dans la mise en œuvre de l'instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêt, ii) d'examiner la contribution des forêts et de l'arrangement international sur les forêts aux objectifs mondiaux de développement.

Distingués Participants

Mesdames/Messieurs,

Compte tenu des intérêts et enjeux de cette session et par le souci de garantir une participation efficiente de l'Afrique Centrale à ces assises, la COMIFAC a, dans son rôle d'instrument d'intégration sous-régionale en matière de forêt et d'environnement, jugé opportun d'organiser la présente réunion de concertation. En effet, conformément à ses missions, la COMIFAC se doit d'accompagner ses pays membres dans la mise en œuvre de leurs politiques forestières et environnementales. Pour cela, il est de tradition à la COMIFAC d'organiser une réunion préparatoire pour harmoniser les positions de ses pays membres, en prélude à chaque évènement lié au dialogue international sur les forêts ou sur l'environnement.

Au regard des liens entre les problématiques à débattre et les missions du Groupe de Travail Gouvernance Forestière (GTGF) et plus spécifiquement de son Comité d'Experts sur les politiques et législations forestières, il s'est avéré judicieux d'organiser cette rencontre dans le cadre cette plateforme établie comme force de propositions pour les questions liées entre autres aux politiques et législations forestières des pays membres de la COMIFAC.

Dans ce contexte, nous allons pendant deux jours mener des réflexions en vue de la définition de positions consensuelles de la sous-région sur les thématiques inscrites à l'ordre du jour de la 11^{ème} session du FNUF. Il est question que les pays membres de la COMIFAC soient comme par le passé bien préparés et organisés pour porter et faire entendre la voie de l'Afrique Centrale lors de ce forum.

C'est donc une tâche exalte et cruciale pour le maintien de la visibilité de la sous-région et la consolidation de l'image de la COMIFAC ; sachant que la COMIFAC a réussi à forger une

bonne image et une réputation positive dans les instances de dialogue international sur les forêts et l'environnement.

Compte tenu de votre expertise et vos expériences sur les problématiques qui nous rassemblent, je suis persuadé de la qualité des résultats qui sanctionneront nos travaux.

Tout en renouvelant mes remerciements aux partenaires pour leurs appuis à l'organisation de cette rencontre, je souhaite pleins succès à nos travaux.

Vive la coopération internationale,

Vive la solidarité sous-régionale,

Vive la COMIFAC.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

**MINISTERE DES FORETS
ET DE LA FAUNE**

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES FORETS

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work – Fatherland

**MINISTRY OF FORESTRY
AND WILDLIFE**

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF FORESTRY

**DISCOURS DE MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE
DES FORETS ET DE LA FAUNE**

A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE

**LA REUNION PREPARATOIRE DES POINTS FOCALUX FNUF/COMIFAC A LA
ONZIEME SESSION DU FORUM DES NATIONS UNIES SUR LES FORETS PREVUE
A NEW YORK EN MAI 2015**

21-22 MAI 2015

Monsieur le SECRETAIRE EXECUTIFS DE LA COMIFAC ;

Mesdames et Messieurs les Points Focaux du FNUF et de la COMIFAC ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires Techniques et Financiers ;

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que l'honneur m'échoit de prendre la parole du haut de cette tribune, pour ouvrir les présents travaux de la réunion préparatoire des points focaux du FNUF et de la COMIFAC, à la onzième session du Forum des Nations Unies sur les Forêts.

Permettez-moi de prime abord de vous transmettre le salut cordial de Monsieur NGOLE Philip NGUESE, Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun, qui a tenu à ouvrir personnellement ces assises. Mais son emploi du temps fort chargé ne lui a pas permis de s'acquitter de cette tâche, et m'a par conséquent instruit de le faire en lieu et place.

Permettez-moi ensuite de joindre ma voix à celle de mon prédécesseur, pour vous souhaiter à toutes et à tous, une chaleureuse bienvenue dans cette belle salle de l'Hôtel la Falaise, et un agréable séjour dans cette belle cité de Douala, capitale économique de notre pays.

Mesdames et Messieurs,

Il conviendrait de rappeler à votre attention que la base légale de la COMIFAC fut posée en 1999 par la Déclaration de Yaoundé. Cette déclaration a été faite à l'issue du

Sommet des Chefs d'État du Cameroun, République du Congo, Gabon, Guinée Équatoriale, République Centrafricaine, Tchad. Elle reconnaît que la protection des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo fait partie intégrante du processus de développement et réaffirme l'engagement des signataires à travailler en collaboration pour promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo.

La Conférence des Ministres en charge des Forêts de l'Afrique Centrale (COMIFAC), érigée plus tard en "Commission des Forêts d'Afrique Centrale", fut mandatée de coordonner le suivi des activités relatives à la mise en œuvre de la déclaration dans la région. Le Plan de Convergence de la COMIFAC, adopté par les Chefs d'État d'Afrique Centrale en 2005, définit les stratégies d'intervention régionales des états de la sous-région et des partenaires au développement.

Eu égard à ce premier développement, il apparaît l'importance, la sensibilité et la délicatesse de la mission qui a été confiée à la COMIFAC, et à laquelle nous avons tous le devoir d'apporter nos soutiens et contributions respectifs.

Mesdames et Messieurs,

Il me plait de noter aussi qu'à l'occasion du Sommet de la terre tenu à RIO en 1992 dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur le Développement Durable (CNUDD), un dialogue a été engagé sur les politiques forestières, sous la modération successive du Groupe intergouvernemental sur les Forêts (GIF) et du Forum Intergouvernemental sur les Forêts (FIF). En octobre 2000, le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) a créé, par sa résolution E/2000/35, le Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF) en tant qu'organe subsidiaire ayant pour principal objectif la promotion de la gestion, de la conservation et du développement durable de tous les types de forêts.

Aussi faut-il souligner que les principales fonctions du FNUF consistent à :

- faciliter la mise en œuvre des accords relatifs aux forêts et favoriser une conception commune de la GDF ;
- faciliter la constante élaboration de politiques et la continuité du dialogue entre les gouvernements, les organisations internationales et les Grands groupes, et traiter des questions forestières et autres sujets de préoccupation émergents de manière holistique, exhaustive et intégrée ;
- améliorer la coopération et la coordination des politiques et des programmes relatifs aux questions forestières ;
- promouvoir la coopération internationale et assurer le suivi, l'évaluation et l'établissement de rapports sur les progrès accomplis ;
- et renforcer l'engagement politique en faveur de la gestion, de la conservation et du développement durable de tous les types de forêts.

Les travaux du GIF/FIF ont abouti à plus de 270 propositions d'action visant la Gestion Durable des Forêt (GDF), qui constituent la base du Programme de travail pluriannuel (PTPA) et du Plan d'action du FNUF, dont les divers points sont examinés lors des sessions annuelles. Les initiatives menées par des pays et des organisations ont également contribué aux travaux du FNUF.

Mesdames et Messieurs,

Depuis la onzième session du FNUF organisée en Avril 2013, à Istanbul en TURQUIE, les réflexions sont en cours pour évaluer des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'instrument non juridiquement contraignant sur tous les types de forêts (l'Instrument concernant les forêts) et visant l'accomplissement des quatre Objectifs d'ensemble sur les forêts (OEF). Les premières conclusions de ces réflexions font état d'une reconnaissance grandissante des avantages socio-économiques des forêts, et d'une contribution plus affirmée de la Gestion durable à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Au moment où la onzième session est annoncée à New York en mai 2015, des interrogations continuent de persister jusque-là concernant notamment les articulations du futur Arrangement International sur le Forêts ; les mécanismes de financement dédiés spécifiquement aux forêts ; une meilleur prise en compte des forêts dans la définition des OMD. Il s'agit des interrogations qui nous interpellent au plus haut point, dès lors que les pays membres de la COMIFAC hébergent les forêts du bassin du Congo, deuxième massif forestier le plus important après l'Amazonie.

Je reste convaincu que les présentes assises d'une part nous permettrons de convenir d'une réponse commune à ces préoccupations, et d'autre part nous donnerons l'occasion de s'accorder sur la position commune des pays de notre sous-région, en rapport avec toutes ces questions, y compris celles de l'agenda de la prochaine session du FNUF.

C'est le lieu pour moi, de saluer et de remercier cette initiative du secrétariat de la COMIFAC, ainsi que les partenaires techniques et financiers qui ont facilité la tenue de cette rencontre.

C'est sur ces propos de salutation et de remerciement que je déclare ouvert les travaux de la réunion préparatoire des points focaux FNUF/COMIFAC à la onzième session du Forum des Nations Unies sur les Forêts.

Vive la Coopération sous régionale

Vive la Coopération Internationale

Vive le Cameroun

Je vous remercie de votre bienveillante attention.



GROUPE DE TRAVAIL GOUVERNANCE FORESTIERE DE LA COMIFAC
Comité des Experts sur les Politiques et Législations Forestières

**Réunion préparatoire des pays membres de la COMIFAC à la 11ème session du Forum
des Nations Unies sur les Forêts (FNUF)**

21 au 22 Avril 2015, Douala - République du Cameroun

LISTE DE PRESENCE

N°	NOMS	Fonction / Institution	Pays	Adresse email
1	Martin TADOUM	Secrétaire Exécutif/COMIFAC	Cameroun	mtadoum@comifac.org
2	Denis KOULAGNA KOUTOU	SG / MINFOF	Cameroun	koulagnadd@yahoo.fr
3	Peguy TONGA KETCHATANG	Expert Utilisation des terres/COMIFAC	Cameroun	PKTONGA@COMIFAC;ORG
4	Elizabeth AYUK KOUAM	Assistante/COMIFAC	Cameroun	ekouam@comifac.org
5	Jean-Claude KENFACK	Comptable/COMIFAC	Cameroun	jckenack@comifac.org
6	MATSUMOTO Junichiro	JICA	Cameroun	junichiro@jافتا.or.jp

7	Serge Florent BABE	JICA	Cameroun	babesergino@yahoo.fr
8	MAKON WEHIONG Samuel	GIZ/COMIFAC	Cameroun	Samuel.makon@giz.de
9	Diosdado OBIANG MBOMIO	Ministère de l'Agriculture et Forêts	Guinée Equatoriale	diobiang@gmail.com
10	ADONIS MILOL	WRI	République du Congo	adonismilol@yahoo.fr
11	Jean Claude STONE NJOMKAP	RAFM	Cameroun	Jc.njomkap@africanmodelmodelforsts.org
12	NZALA Donatien	MDDEFE	Congo	nzaladon@yahoo.fr
13	Sébastien MALELE MBALA	Chef Service	RDC	semalele@yahoo.fr
14	André Jules MADINGOU	Min des Forêts/Environnement	Gabon	madingouag@yahoo.fr
15	Ramon MITUY ABAGA	SG Min Agriculture/Forêts	Guinée Equatoriale	ramonmituy@yahoo.fr
16	Jean Claude NDO KOUMOU	Consultant Facilitateur	Cameroun	ndojc@yahoo.fr
17	HAKIZUMWAMI Elie	IUCN	Cameroun	Elie.Hakizumwami@iucn.org
18	ANGU Kenneth	Coordonnateur Régional, IUCN	Cameroun	Kenneth.ANGUANGU@iucn.org

19	David OUANGANDO		RCA	douangando@gmail.com
20	Blaise MOUGA MASDEWEL		TCHAD	masmouga@yahoo.fr
21	Martin NKIE	SDIAF/MINFOF	Cameroun	nkie.martin@voila.fr
22	BEKONO METET	Chauffeur, COMIFAC	Cameroun	
23	TCHADEU Christophe	Chauffeur, COMIFAC	Cameroun	
24	KONGAPE Jean Avit	Inspecteur des Services N° 2 / MINFOF	Cameroun	kojav@yahoo.fr